



LE MOT DU MAIRE

Prudence : Il est des comportements dont l'impact sur notre quotidien mérite une attention particulière. La prudence, dite être la première des vertus cardinales, est aussi une qualité qui traduit la capacité à savoir anticiper, déduire les conséquences résultant d'une situation, d'une action qui pourrait devenir dangereuse et guidera sur la conduite à tenir pour les éviter. Un proverbe nous dit que : « Prudence est mère de sûreté », que c'est en étant vigilant, en agissant avec prudence, que l'on évite bien des dangers. « Prudence est mère de sûreté », veut attirer notre attention sur le fait que la sûreté n'est assurée au mieux que lorsque qu'elle est portée par la prudence.

Les domaines où l'insécurité nous guette ne manquent pas mais, ceux qui constituent notre quotidien s'avèrent les plus pernicieux : nos gestes domestiques, nos déplacements en moto, vélo, piétonniers. Bien sûr, pour ces derniers, la sécurité passe par le respect du code de la route. Aussi, hormis ces criminels potentiels, qu'implicitement, violent le code de la route, les complices insidieux des risques que nous faisons porter aux autres seront : pour nous les adultes, les habitudes qui anesthésient la vigilance ; pour les ados, l'insouciance et pour les enfants, l'ignorance qui les rend encore plus fragiles, plus vulnérables. Plus qu'une vertu, qu'une qualité, la prudence, ne devrait-elle pas devenir une composante de notre instinct de vie ?

La prudence, je garde le souvenir de cette recommandation d'un moniteur d'auto-école : « Priorité à droite, prudence à gauche » qui prend aussi toute sa force lorsque je vais emprunter un passage piétons : A pied, suis-je à quelques secondes voire une minute ? Aussi, avant de traverser, que va me recommander la prudence ? De traverser parce que j'ai la priorité ou bien de m'assurer qu'il n'y a aucun risque et, s'il y en a un, retarder de quelques secondes ma traversée, moyen le plus sûr d'arriver de l'autre côté. A tour de rôle, nous sommes automobilistes, cyclistes, piétons, aussi, quelque soit le rôle tenu, d'abord et toujours respecter le code de la route, être vigilant, et, être prudent : cela ne vaut-il pas une vie ?

Jean LEFEVRE

RECORD DE PARTICIPATION

Pour sa 6^{ème} édition, la compétition "les 4 heures VTT de Giromagny" a enregistré un record de participation avec 56 équipes venues de Franche-Comté mais aussi des comités voisins, l'Alsace et la Lorraine. Ce sont donc 112 coureurs qui se sont affrontés, se relayant tout au long de ces 4 heures sur un circuit de 6 km tracé autour du fort Dorsner, alternant parties roulantes et d'autres plus techniques. La pluie des derniers jours avait ajouté à la technicité en rendant le terrain glissant.

Ce peloton record en quantité l'était aussi en qualité avec un plateau très relevé. Steve Chainel, professionnel sur route à la Française des jeux, son épouse Lucie, championne de France de cyclo-cross 2012, Perrine Clauzel, championne de France VTT 2011 ainsi que des membres du Pôle France VTT. côtoyaient ainsi des anonymes, licenciés et non-licenciés dans une ambiance très conviviale.

Après d'âpres courses poursuites, c'est finalement Alrick Martin, du club local, associé à Alexandre Pelletier (Conliège) qui se sont imposés devant les lorrains Sarrazin et Thiebaud.

Dans les autres catégories, on peut noter les performances des coureurs locaux: Benjamin Hosatte associé à Edouard Planet (Remiremont) vainqueurs en cadets, la 2^{ème} place en juniors de Guillaume Prevot avec Thomas Prenez et la 3^{ème} en juniors de Cedric Brand associé à Liestevant (Conliege).

Pour sa part le tandem Fabien Braggia - Lucille Burillard (Team Cube Giromagny) a obtenu de haute lutte la 3^{ème} place en mixte, battu par les époux Chainel et les alsaciens Perrine Clauzel et Julien Lamour.

En non-licenciés, ce sont les habitués, Philippe Gaag et Thierry Lamy qui se sont imposés.

Lionel FAJURE



FORUM SENIORS 2012

Cette année, le forum "seniors" du 26 avril a traité 3 thèmes : la qualité de l'air intérieur, les risques de la circulation piétonne et les risques domestiques.

Dans un premier temps, une assistante sociale du CODES 70 a présenté les ateliers du bien vieillir. La décision a été prise ensuite d'en mettre en place à Giromagny à la rentrée de septembre.

Ensuite, Emmanuelle Lasserre, de l'IREPS, a parlé de la qualité de l'air intérieur. Nous avons appris que cette qualité est moins bonne que celle de l'air extérieur, à cause des substances qui se dégagent de l'environnement : gaz de combustion, ceux qui émanent des meubles, surtout des meubles neufs, des revêtements de

sol, des peintures et autres solvants, des produits d'entretiens... et éventuellement du radon. 80 à 90% de notre vie se passant en milieu clos : domicile, lieu de travail ou véhicules de transport, nous sommes donc très exposés aux effets de cette pollution. La seule façon d'en limiter les inconvénients est d'aérer les habitations au moins 10 min. par jour et d'avoir un système d'aération.

Eric Parola, conseiller en formation d'adultes, a présenté un diaporama sur les risques de la circulation piétonne pour les seniors. Le problème des aînés, c'est la perte de la vue, de l'ouïe et de la souplesse. Or, quand on circule sur la voie publique, on a besoin de voir et d'entendre les véhicules qui arrivent, afin de pouvoir évaluer leur distance. Le manque de souplesse augmente le temps nécessaire pour traverser la rue et

monter sur les trottoirs.

Monsieur Parola avait photographié les carrefours autour de la mairie. Après son exposé, il a amené les participants par petits groupes dans les rues de Giromagny, pour un exercice pratique.

La partie risques domestiques a été traitée par deux jeunes, à l'aide d'un quizz. C'était très concret et les participants ont pu faire le tour des risques auxquels ils doivent faire attention à leur domicile. Quand on sait que les accidents domestiques tuent trois fois plus de personnes que les accidents de la circulation, cela vaut la peine de savoir comment les minimiser.

Nous regrettons seulement qu'il y ait eu beaucoup moins de monde que les années passées pour profiter de ces exposés.

Koko MANGA

FETE DE LA MUSIQUE

Le dimanche 24 juin, pour la fête de la musique, la salle des fêtes de la mairie accueillera de 14H00 à 19H00 de nombreux musiciens et groupes de l'école de musique : la chorale des enfants, l'ensemble Renaissance, l'orchestre d'harmonie à 16H45 et à 17H15, l'orchestre de variétés TADAM, ex Fantaziks.

Cette journée musicale se terminera à l'église, à 20H00 par le

concert des Polysongs, groupe vocal jazz et gospel dirigé par Jean-Marie Aubert, et des choeurs grégoriens des Amis de l'Orgue de Giromagny conduits par Jean-Jacques Griesser.

Le bar "La Civette" proposera aussi une animation musicale dans l'escalier des Franciscaïns en soirée, le vendredi 22 et le samedi 23.

Jacques COLJN



B R E V E S

Invitation

Tous les habitants du quartier des Planchettes et des Fougerets, y compris de la rue du Verbal, sont invités à un échange convivial avec les élus sur la vie de leur quartier, le mercredi 27 juin, à 20H00, à la mairie en salle du conseil au 1er étage.

Découverte

Le Parc Naturel Régional des Ballons des Vosges vous invite à découvrir son programme d'animations pour l'été 2012 en vous connectant au site www.parc-ballons-vosges.fr/decouverte/agenda-du-parc ou en appelant le 03 89 77 88 87.

CHAMPIONS



Le tennis de table est à l'honneur à Giromagny ! Cela faisait 10 ans que La Franche Comté n'avait remporté aucun titre au "top détection" qui met en lice les meilleurs jeunes espoirs de toute la région grand Est regroupant l'Alsace, la Lorraine, la Bourgogne, la Champagne-Ardennes et la Franche Comté. C'est chose faite ! Pier-rick CRENN après avoir remporté les titres départementaux et régionaux survole la compétition à Charleville-Mézières et remporte le titre dans la catégorie "2005 garçons". Aurélie LEMERI auréolée aussi des titres départementaux et régionaux décroche une belle troisième place en catégorie "filles 2005".

Toutes nos félicitations à ces deux jeunes espoirs du tennis de table formés au club pongiste de Giromagny qui ont porté haut les couleurs de la Franche Comté !

Jacques COLJN

D E C H E T S

Suite à des articles de presse, certains habitants nous ont interrogés sur la situation des déchets industriels subsistant dans les locaux de la société SOPHIAL (anciennement CT2A), rue des Prés Heyd.

La présence de ces déchets sur le site est liée à un défaut de solvabilité de l'ancien propriétaire qui avait obligation de dépollution. La situation est donc gérée à présent par l'ADEME, sous contrôle de la préfecture.

Les derniers éléments du dossier font état d'une mise en ordre du site par des sociétés spécialisées d'ici fin août 2012.

Christian CODDET

NOUVEAU ...

Depuis le 9 avril dernier, Roland Dysli est le nouveau directeur de l'Institut Perdrizet, établissement accueillant des jeunes déficients intellectuels à Giromagny.

Reprenant le poste laissé vacant par Thierry Novelli, parti à l'automne 2011, Roland Dysli est également directeur de l'association Saint-Nicolas située à Rougemont-le-Château, à quelques kilomètres de Giromagny. Un nouveau pôle médico-social commun est donc créé ce qui devrait faciliter le parcours des jeunes accueillis. En effet, l'IMP accueille des enfants de 6 à 14 ans et l'Institut Perdrizet des adolescents à partir de 13 ans.

Roland DYSLI est issu du secteur éducatif et a débuté sa carrière à l'IMP Saint-Nicolas en tant qu'éducateur spécialisé. Une dizaine d'années plus tard, il y est nommé directeur adjoint pour créer avec l'équipe d'encadrement un ITEP, institut thérapeutique éducatif et pédagogique, accueillant des jeunes souffrant de troubles du comportement. Une formation universitaire et une nomination en 2008 comme directeur de l'ensemble IMP et ITEP complètent ce parcours.

Pour le nouveau directeur de l'Institut Perdrizet, « la volonté première liée à ce nouveau pôle médico-social est d'améliorer la qualité de l'accompagnement des enfants et des jeunes qui nous sont confiés ; ma nomination est secondaire par rapport à la volonté des deux structures de travailler ensemble ».

Les premières échéances pour le nouveau dirigeant seront l'achèvement du chantier de rénovation des locaux de Giromagny et l'organisation le 22 juin prochain d'une journée portes ouvertes.

Christian CODDET



LES OISY'LLONS

Nous venons de vivre en ce début mai un très heureux événement : l'ouverture par la communauté de communes d'une crèche multi accueil à Chaux. Nommée Les Oisy'llons, elle est destinée à compléter l'offre de garde et d'éducation des jeunes enfants dans les communes de la Haute Savoureuse.

Avec la crèche des Papy'llons à Giromagny et une crèche familiale, la Communauté de Communes La Haute Savoureuse est en mesure désormais de satisfaire les besoins d'une centaine de familles. Cette action sociale, entièrement financée sans recours à la fiscalité sur les ménages, illustre ce que peut et doit apporter aux populations une communauté de communes. Les enfants sont l'avenir de notre société et nous, élus, avons le devoir de nous en préoccuper.

Le projet, d'un coût de 350 000 euros, a mis trois ans pour mûrir. La communauté de communes a fait le choix de créer avec les Oisy'llons une véritable crèche de grande qualité en allant au-delà des normes tant au niveau du bâtiment que des équipements et du recrutement.

Les partenaires financiers : l'Etat (DETR et FNATD), le Conseil Général et la Caisse d'Allocations Familiales ont apporté des aides à hauteur de 240 000 euros.

La nouvelle structure sera dirigée par Madame Dupay, directrice également des Papy'llons à Giromagny. Elle aura à ses côtés Anne-Laure, éducatrice de jeunes enfants, Graziella, puéricultrice et Laure, titulaire d'un CAP petite enfance.

Daniel ROTH

BREUVES

Vigilance

La collecte des articles textiles fait l'objet d'une concurrence sévère et l'on assiste depuis quelque temps à une prolifération d'organisations plus ou moins fantaisistes, aussi est-il prudent de bien savoir à qui profite le don que l'on peut faire soit en faisant confiance aux organismes que l'on connaît bien (Secours Populaire, Secours Catholique, Le Relais, ...) soit en se renseignant sur la qualité et le sérieux des opérateurs.

Photographie

Le service de photographie numérique proposé par les mairies pour les cartes d'identité et les passeports a été supprimé. Véronique Mathieu, animatrice de l'atelier Créa Photo, nous signale qu'elle propose un service à domicile sur rendez-vous. Un forfait de 15€ vous permet d'obtenir immédiatement une planche de 6 photos aux normes administratives. D'autres services personnalisés sont également proposés. Renseignements au 06 81 61 56 31.

Avez-vous remarqué ?

Après des années de discussions portant sur les droits et contraintes réglementaires et en concertation avec le CG90, gestionnaire des routes départementales, les limites de notre agglomération ont été ajustées aux limites territoriales et aux zones construites ce qui devrait notamment faciliter la vie de plusieurs de nos concitoyens. Avec la pose de plusieurs radars pédagogiques disposés pour vous alerter sur votre vitesse, cette mesure contribuera à renforcer la sécurité routière dans notre ville.

Tour de France

L'arrivée de la 7^{ème} étape du Tour de France à la Planche des Belles filles le 7 juillet prochain amènera sans doute une grande affluence dans notre canton. Par mesure de conservation, en concertation avec les communes environnantes et la préfecture, les routes forestières seront fermées à la circulation de tous véhicules à moteur (y compris chasseurs, exploitants forestiers, affouagistes, ...) du mercredi 4 au samedi 7 juillet. La circulation à pied et à vélo restera autorisée en rappelant que chacun doit veiller à éviter toute pollution, en ramenant ses déchets éventuels.

Sécurité du fort Dorsner

Une étude architecturale a mis en évidence des faiblesses structurelles dans plusieurs zones du fort Dorsner par suite notamment d'infiltrations d'eau non maîtrisées. Bien qu'entretenu par une équipe de bénévoles très active, le fort devra donc faire l'objet d'une attention particulière dans les mois qui viennent. Dans un premier temps, le Maire a décidé d'interdire l'accès aux groupes d'enfants et de limiter les accès aux personnes autorisées et aux groupes encadrés ; prochainement il mettra en place une commission de sécurité qui sera chargée de proposer des recommandations. Sur la base de ces recommandations, des décisions seront prises quant aux conditions de sécurité relatives à la gestion culturelle et touristique du fort.

Christian CODDET

GIROPRACTIQUE

Gendarmerie : 03 84 29 30 17

Mairie : 03 84 27 14 18

Pompiers :18

SAMU :15

EDF : 08 10 33 32 25

GDF : 08 10 43 30 25

Syndicat des eaux : 03 84 29 50 19

CCHS assainissement: 03 84 27 15 98

Pharmacie : 03 84 27 72 16

Médecin de garde: 3966

Contacts internet à disposition:

mairie@giromagny.fr

giro.com@giromagny.fr

EN JUIN ...

Samedi 2 : # Clôture du congrès de l'UNADIF au square du souvenir à 17H15.

Compétition départementale de gymnastique (poussines) à la halle sportive.

Dimanche 3 : # Challenge Canda organisé par l'Amicale de gymnastique à la halle.

Vendredi 8 : # Journée nationale à la mémoire des morts en Indochine ; cérémonie au square du souvenir à 18H00.

Dimanche 10 : # 1^{er} tour des élections législatives ; bureaux ouverts de 8H00 à 18H00.

Jedi 14 : # Permanence FNATH en mairie de 14H00 à 16H00.

Samedi 16 : # Opération "Savoureuse propre" organisée par le CMA en partenariat avec l'AAPPMA ; RDV à 9H00 place De Gaulle.

Dimanche 17 : # 2^{ème} tour des élections législatives ; bureaux ouverts de 8H00 à 18H00.

Lundi 18 : # Commémoration de l'appel du général De Gaulle ; cérémonie au square du souvenir à 18H00.

Jedi 21 : # Passage de la déchetterie mobile sur le parking du stade Edouard Travers, rue Jean Moulin, de 12H00 à 19H00.;

Permanence FNATH en mairie (14H-16H)

Vendredi 22 : # Portes ouvertes à l'IME Perdrizet de 14H00 à 17H00 ;

Fête de la musique au café La Civette, en soirée (également le samedi 23).

Samedi 23 : # Marché étendu sur la place de l'ancien Intermarché.

Début de la fête foraine sur la place de Gaulle.

Dimanche 24 : # Fête de la musique à la salle des fêtes de la mairie, de 14H00 à 19H00 et à l'église à 20H00 (voir l'article) .

Tous les anciens numéros de ce journal sont accessibles sur:
<http://www.giromagny.fr>

Mise en page

Christian CODDET

Direction de la publication

Jean LEFEVRE

Imprimé en 1800 ex. par SELECTA
N° 125 - Dépôt légal 06-2012

C O N S U L T A T I O N

La loi du 20 mars 2012 vise à augmenter, à hauteur de 30% des possibilités offertes par le Plan Local d'Urbanisme en vigueur, les droits à construire sur la commune. Cette augmentation des droits à construire porte sur le gabarit, la hauteur, l'emprise du sol et le coefficient d'occupation des sols.

Afin, selon le nouvel article L 123 1.11.1 du code de l'urbanisme, de recueillir l'avis des Giromagniens sur le sujet, une note d'information présentant les conséquences de l'application de la majoration de 30 % des droits à construire sur le territoire

de la commune et un registre d'observations seront mis à disposition du public du 25 mai au 25 juin 2012 inclus, aux jours et heures habituels d'ouverture de la Mairie (du lundi au vendredi de 9H00 à 12H00 et de 14H00 à 18H00 (17H00 le vendredi).

A l'issue de cette consultation, la question sera soumise au vote du Conseil Municipal.

Informations complémentaires auprès d'Anne-Sylvia MARTINEZ (directrice générale des services) ou André HAEFFLINGER (responsable des services techniques) au 03 84 27 14 18.

C A N I C U L E

En cas de chaleur intense prolongée, les risques pour la santé sont importants. Les pouvoirs publics ont donc mis en place une organisation pour faire face aux épisodes caniculaires. Pour bénéficier des services de prévention et d'assistance, toutes les personnes fragiles sont invitées à s'inscrire sur le registre communal dédié aux périodes de canicule. Les personnes déjà inscrites mais qui ont changé de domicile doivent aussi penser à communiquer leur nouvelles coordonnées.

Renseignements et inscription à l'accueil de la mairie ou en appelant le 03 84 27 14 18.

Par ailleurs, quelques gestes simples peuvent constituer une excellente prévention :

- **mouiller** sa peau plusieurs fois par jour en assurant une légère ventilation ;
- **boire** au moins 1,5 L d'eau par jour et éviter l'alcool ;

- **ne pas sortir** pendant les heures chaudes du début de l'après midi ;

- **donner** régulièrement de ses nouvelles à son entourage ;

- **maintenir** son logement à l'abri de la chaleur par une fermeture des volets le jour et une aération la nuit, ...

En cas d'urgence appeler le 15.

Christian CODDET

F L E U R I S S E M E N T

Si la sécheresse de l'été 2011 nous a conduits à annuler le concours de fleurissement, cette année, les pluies printanières nous permettent d'espérer un arrosage possible de nos fleurs.

Vous êtes nombreux à avoir commencé le fleurissement de votre maison, de votre jardin ou de votre balcon. Alors inscrivez-vous au concours 2012 des Maisons, Jardins et Balcons fleuris. Qu'il soit suspendu, en terrasse ou en pot, cultivez votre jardin et participez nombreux à l'embellissement de Giromagny.

Le concours des Maisons, Jardins et Balcons fleuris organisé par la Municipalité a pour objet de récompenser les actions menées par les habitants de Gi-

romagny en faveur de l'embellissement et du fleurissement des jardins, balcons et fenêtres de leur quartier.

Pour participer, il suffit de vous inscrire à la Mairie où chaque participant pourra retirer un exemplaire du règlement du concours. Cette inscription pourra se faire par téléphone en appelant le 03 84 27 14 18.

L'agenda du concours est le suivant : 29 juin : date limite d'inscription auprès de la Mairie; courant juillet : premier passage du jury à l'improvisite ; fin août : deuxième passage du jury ; novembre : remise des prix en mairie lors d'une réception en présence de tous les participants.

Marie Françoise BONY

M E D I A T H E Q U E

La médiathèque intercommunale de Giromagny organise une foire aux livres dans ses locaux du 2 avenue Jean Moulin, durant la semaine du 11 au 16 juin et pendant les horaires d'ouverture de la médiathèque: lundi et mardi de 16H30

à 18H00, mercredi de 13H30 à 16H30 et le samedi toute la journée de 9H00 à 12H00 et de 13H30 à 18H00. Livres en très bon état et à un prix modique. Entrée libre et gratuite.

Jacques COLIN